



FRANCE

RENTÉE SCOLAIRE

Le ministre veut déployer une culture de l'évaluation

En plus du CP et de la sixième, des tests seront organisés en CE1 et en seconde

Jean-Michel Blanquer l'a souligné, mercredi 29 août, lors de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée : il ne souhaite pas que la montée en puissance des évaluations – instaurées à l'entrée du CP et de la 6^e en 2017, et dès cette rentrée aussi en milieu de CP, en CE1 et en seconde – distille « le venin de l'angoisse » au sein de la communauté éducative. La publication ce même mercredi, dans la foulée de la prise de parole du ministre de l'éducation, des résultats des premiers tests passés, à l'automne 2017, par 810 000 élèves à leur entrée du collège, envoie le même message : pas d'alarmisme.

On a coutume de dire que 20 % des enfants quittent le CM2 sans le bagage suffisant pour réussir en 6^e. Sans démentir ce ratio, la note d'informations mise en ligne, mercredi, par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP, le service statistiques du ministère) insiste sur le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide : plus de 8 élèves sur 10 arrivent au collège avec une maîtrise « satisfaisante ou très bonne » des connaissances et compétences en français, peut-on y lire ; ils sont un peu moins nombreux – 7 sur 10 – en mathématiques.

A y regarder de plus près, la photographie d'ensemble se ternit un

peu : dans les réseaux les plus fragiles de l'éducation prioritaire, les lacunes en français concernent plus du tiers des adolescents ; en maths, on approche de la moitié. « Ce n'est pas l'éducation prioritaire qui est en cause, tempère la directrice de la DEPP, Fabienne Rosenwald : les évaluations disent que les enfants arrivent en ZEP avec leurs difficultés, pas qu'elles sont le fait des ZEP. »

Rue de Grenelle, on entend rassurer les esprits inquiets : l'objectif de ces tests élaborés par « nos meilleurs cerveaux », fait valoir M. Blanquer, n'est pas de tomber dans une « surenchère » d'ores et déjà dénoncée par certains enseignants, mais de diffuser une « culture de l'évaluation » qui profite à tous. Aux élèves « plus finement positionnés » – au regard de l'acquisition des savoirs fondamentaux – pour être « plus finement accompagnés » et aux enseignants qui auront, avec ces nouveaux outils, un appui pour adapter leur pédagogie.

Et pourtant, leur déploiement ne fait pas consensus. Du côté des syndicats, des réserves se font entendre : doutes sur la plus-value pédagogique, craintes de la réduction de l'enseignement aux éléments évaluable, stress inutile... « L'évaluation est un outil de me-

sure précieuse pour le maître, mais il s'agit aujourd'hui de proposer un modèle universel et de montrer les difficultés, regrette Francette Popineau du Snuipp-FSU. C'est un changement : nous ne sommes plus dans l'évaluation positive. »

« Mise en concurrence »

L'inquiétude est montée d'un cran avec le projet d'une « instance de l'évaluation » des établissements, promesse de campagne du candidat Macron, que son ministre de l'éducation voudrait voir mise en place dès 2019.

Si l'évaluation systémique dans les pays anglo-saxons ou nordiques s'est développée – sans exclure les débats –, elle heurte la culture scolaire française. M. Blanquer sème petit caillou après petit caillou : avant l'été, sa direction des ressources humaines a fait savoir qu'elle n'excluait pas de soumettre une part de la prime promise aux enseignants de l'éducation prioritaire renforcée à leur implication et leurs réussites.

« A terme, souligne-t-on au syndicat SE-UNSA, avec la publication de résultats établissement par établissement, c'est leur mise en concurrence qui se dessine – au bénéfice de ceux qui auront les moyens d'envoyer leurs enfants dans des établissements mieux classés », relève sa porte-parole, Claire Krepper.

Les palmarès qui fleurissent dans la presse, chaque été, lors de la publication des indicateurs de valeur ajoutée des lycées pilotés par la DEPP ne lui donnent pas tout à fait tort. ■

MATTEA BATTAGLIA